

LA SÉCURITÉ SOCIALE, NOTRE MEILLEURE PROTECTION FACE À LA CRISE. RENFORÇONS-LÀ !

Rêver la Sécurité sociale en temps de pandémie

Alors que la « Sécu » fête ses 75 ans, force est de constater que si elle nous a bien protégé.e.s des aléas de la vie ainsi que de la crise sanitaire que nous vivons depuis mars, elle pourrait être davantage renforcée dans son financement, mais aussi élargie dans ses prestations. En effet, seule une Sécurité sociale forte et correctement financée est à même de répondre aux besoins de la population. Cette crise sans précédent a mis en avant l'importance de cette couverture sociale : accès à des soins de santé de qualité pour les personnes malades, allocations de remplacement pour les personnes en chômage temporaire, congés parentaux étendus pour certains parents confrontés à la fermeture des écoles et des crèches, droit passerelle pour les indépendant.e.s, reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle... autant de dispositions qui ont soutenu et protégé les citoyen.ne.s. Sans notre système de Sécurité sociale, ces mesures n'auraient pas pu être mises en place et il aurait été nettement plus difficile d'affronter la Covid-19.

Cependant, cette crise a montré les failles et problèmes structurels du système global ainsi que le fait que les besoins de la population sont bien plus larges que ceux couverts par notre système actuel, notamment pour les plus fragiles (travailleurs et travailleuses précaires, femmes vivant avec une allocation ou une pension trop basse, personnes sans-papiers, jobistes, faux indépendants, etc.). Le confinement et la recrudescence de la précarité ont mis à nu l'insécurité alimentaire d'une grande partie de la population, le recours à l'aide alimentaire, ainsi que les problématiques liées à la mobilité et au coût du logement. Elle a également mis en lumière et exacerbé les inégalités de genre et la question des violences.

Lorsque la Sécurité sociale a été mise en œuvre, en 1944, le contexte était bien différent de celui dans lequel nous vivons aujourd'hui. Ce qui est comparable cependant, c'est l'efferves-



cence intellectuelle qui émerge des situations de crise. Comme Henri Fuss¹ et ses acolytes dès 1941, il s'agit aujourd'hui de pouvoir imaginer le « monde d'après », et un vivre ensemble qui permettrait à chacun.e de vivre correctement, selon le principe originel de la Sécurité sociale : « *De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins* ». Il s'agirait donc aujourd'hui de profiter de ce bouillonnement d'idées pour laisser libre cours à notre imagination et (re)créer une Sécurité sociale élargie à d'autres pans et, peut-être, imaginer de nouveaux piliers à joindre aux sept déjà existants, tout en conservant ce qui

nous semble primordial (services collectifs forts, correctement financés, gérés comme un bien commun et de manière collective en renforçant une gestion paritaire). Imaginer l'élargissement de la Sécurité sociale, c'est une utopie, dans le sens donné par Ruth Levitas, c'est-à-dire une « *réflexion holistique sur les liens entre les processus économiques, sociaux, existentiels et écologiques de manière intégrée (qui mènent à) imaginer les institutions sociales et les relations sociales d'une meilleure société* »².

Dans ce dossier, nous avons choisi de faire écho à quelques-unes des réflexions menées par des collectifs, des chercheuse.s et des associations sur ce qui pourrait être intégré dans une Sécurité sociale permettant à toutes et tous de vivre dans la dignité, en accordant à chacun.e les moyens lui assurant une sécurité d'existence. Ces réflexions portent sur l'élargissement de la couverture sociale à l'alimentation et la gratuité et les biens.

1. Pour en savoir plus sur Henri Fuss, voir l'article de Koen VLAMINCK, « Henri Fuss (1882-1964) : la Sécurité sociale comme instrument de paix et de justice sociale », *Revue belge de sécurité sociale*, 1/2009 (en ligne) <https://socialsecurity.belgium.be/sites/default/files/rbss-4-2014-vlaminckx-fr.pdf>, et la notice publiée dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*. Le Maitron (en ligne) <https://maitron.fr/spip.php?article229798>
2. Ruth LEVITAS, *Utopia as Method : The Imaginary Reconstitution of Society*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2013 (citée et traduite par Julien VASTENAEKELS, *Vers une sécurité sociale pour l'alimentation durable ?*, Etopia, 24 mars 2020 (en ligne) <https://tinyurl.com/y66emugz> (consulté le 15 juillet 2020).

Zoé MAUS ♦ (CIEP communautaire)

Une Sécurité sociale de l'alimentation ?

La récente crise sanitaire à laquelle la planète entière a été confrontée a mis en évidence l'importance de repenser notre alimentation et le système alimentaire dans sa globalité. En effet, le confinement d'une grande partie de la population, la fermeture des frontières et les restrictions des déplacements, tant des travailleur.euse.s que des marchandises ont montré notre dépendance à une agriculture et une production alimentaire mondialisée d'une part, à un système agro-alimentaire industriel d'autre part. Dès le début de la crise, des voix se sont fait entendre pour alerter les politiques sur les risques auxquels, partout dans le monde, les populations étaient confrontées : pénurie alimentaire, manque d'accès à une nourriture de qualité pour raisons financières, coupure dans les filières d'approvisionnement, etc. Cette situation a donné lieu à de nombreuses réflexions sur la résilience de notre système alimentaire. Pourquoi ne pas faire, comme le proposent certain.e.s, du droit à l'alimentation un pilier à part entière de la Sécurité sociale ? N'est-elle pas également une charge sociale, qui affecte l'entièreté de la population ?

La Sécurité sociale comme garantie d'une sécurité d'existence

Depuis 1945, notre système de Sécurité sociale a évolué d'une assurance ordinaire contre les risques sociaux vers une garantie de la sécurité d'existence pour chacun.e¹. Concrètement, la Sécurité sociale assure un revenu de remplacement en cas de perte de salaire (chômage, pension, incapacité de travail), un complément de revenu à qui doit supporter certaines «charges sociales», comme l'éducation des enfants ou des frais de maladie ; des allocations d'aide pour qui ne dispose involontairement pas d'un revenu professionnel. La sécurité d'existence comprend les risques liés au travail et à la santé, ainsi qu'aux questions familiales.

Redéfinir notre système alimentaire, une urgence

Selon Walter Willett, « la nourriture que nous mangeons et comment nous la produisons détermineront la santé de la population et de la planète. De profonds changements doivent être faits pour éviter une réduction de l'espérance de vie et une poursuite de la dégradation de l'environnement ». Respect de la biodiversité, fin du productivisme, ancrage dans les territoires², implication des citoyen.ne.s, valorisation des savoir-faire des différent.e.s acteur.rice.s du secteur, réorientation des aides agricoles européennes vers la production alimentaire et la transformation locale, obligation constitutionnelle d'assurer la souveraineté alimentaire des citoyen.ne.s : autant de propositions pour ce changement³. Thierry Kesteloot, Suzy Semeels et François Grenade soulignent également la nécessité « de transformer en profondeur nos systèmes

alimentaires, de soutenir les chaînes de valeurs locales ainsi que la transition agroécologique et de garantir le droit à l'alimentation pour toutes et tous ». Il s'agit aussi, selon Olivier de Schutter, du « droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur »⁴.

Ce droit n'est malheureusement pas accessible à toutes et tous. En effet, sur les cinq dernières années, ce sont 60 millions de personnes de plus qui ont sombré dans la faim. La dernière édition de *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*⁵, publiée en juillet 2020 par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), souligne que deux milliards de personnes n'ont pas accès à une alimentation suffisante, nutritive et sûre tout au long de l'année (c'est ce qu'on appelle l'insécurité alimentaire) et pas moins de trois milliards de personnes ne peuvent se permettre des régimes alimentaires sains, ceux-ci coûtant en moyenne cinq fois plus qu'un régime qui vise uniquement à délivrer le nombre de calories nécessaires⁶. L'avènement des aliments ultra-transformés (près de 62 % moins chers que les aliments frais, non ou peu transformés et donc consommés principalement par les plus pauvres) est concomitant de l'explosion mondiale des maladies chroniques et de la baisse, puis la stagnation de l'espérance de vie en bonne santé⁷. L'insécurité alimentaire est donc liée à l'insuffisance de revenus pour une nourriture de qualité. Les experts des Nations Unies estiment que si les modes de consommation alimentaire n'évoluent pas, leur impact en frais de santé directs⁸ et en perte de productivité économique devrait atteindre les 1.300 milliards de dollars par an d'ici à 2030. Il semble dès lors indispensable, tout comme



Abderrahmane Guermiz

nous dénonçons le prix des soins de santé ou de l'enseignement, de dénoncer aussi le prix d'une alimentation saine et de qualité pour tou.te.s, tout en proposant des alternatives ou des solutions, comme celles qui mettraient en avant droit à l'alimentation et démocratie alimentaire.

Sortir de la dépendance alimentaire pour atteindre la démocratie alimentaire

L'alimentation doit être conçue comme un système qui nécessite quatre types d'activités : la production, la transformation, la distribution et la consommation⁹. Une politique qui dissocierait ces activités et ne se focaliserait que sur l'une d'entre elles serait vouée à l'échec. Alors qu'aujourd'hui la transition alimentaire est plutôt du côté du changement des pratiques alimentaires des mangeur.euse.s, il est primordial de changer radicalement l'offre (et de sortir de notre système agro-alimentaire).

Nous sommes actuellement dépendant.e.s du système agro-alimentaire et de la grande distribution qui, par leur situation de quasi-monopole, dictent les lois du secteur, tant pour ce qui est des normes sanitaires, que pour ce qui est produit et de la manière de le produire. Comme l'explique Dominique Paturel, depuis la Seconde Guerre mondiale « *c'est le statut de consommateur, complété par le droit de vote, qui est synonyme de citoyenneté et partie prenante d'un contrat social avec droits et devoirs. Ceux qui ne peuvent consommer à la hauteur des normes sociales sont qualifiés de pauvres. À l'intérieur de cette sphère, chacun est libre d'acheter ce qu'il veut. Ce qui compte, c'est qu'il puisse acheter* »¹⁰. Or, actuellement, les produits alimentaires sont traités de la même manière que les autres produits de consommation et le système alimentaire demeure structuré par le marché, dans lequel le choix individuel, même organisé en action collective, n'a pas la main.

La gestion des systèmes alimentaires ne peut être laissée aux seules forces du marché et doit se concentrer sur les enjeux de solidarité et de justice sociale. Comme le soulignent Dominique Paturel et Tim Lang¹¹, la question de l'accès libre à une alimentation saine est d'une inégalité flagrante et invisibilise les rapports de classe. Par ailleurs, le système d'aide alimentaire actuel contribue à la désignation d'une population dite vulnérable et à laquelle

on destine des dispositifs assistanciers. Tant que l'accès à l'alimentation n'est pas égalitaire, solidaire et libre, les injustices demeureront quant aux conséquences sociales et sanitaires d'une alimentation de piètre qualité. Il faut donc viser le renforcement des chaînes alimentaires et marchés locaux, qui fournissent un revenu à la plupart des producteur.rice.s et qui nourrissent la majorité de la population mondiale avec une alimentation saine, diversifiée et adaptée aux conditions locales, tout en respectant la nature.

La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyen.ne.s retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat. Ces deux concepts (droit à l'alimentation et démocratie alimentaire) entrent donc tout naturellement en résonance avec la proposition de Sécurité sociale de l'alimentation.

Pour une Sécurité sociale de l'alimentation

Cette proposition, émanant du Réseau Salariat (autour de Bernard Friot et de la réflexion sur le salaire à vie)¹², de l'Association Agricultures et Souveraineté Alimentaire d'Ingénieurs Sans Frontières (ISF-Agrista), de la Confédération Paysanne et du réseau des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), vise à sortir de l'aide alimentaire, pour permettre à chacun.e de passer du statut « *d'être de besoin* » à celui « *d'être de droit* »¹³. Elle vise également à étendre la « *Sécu* » à des éléments essentiels qui ne devraient pas être marchandisés, comme l'alimentation, mais aussi comme d'autres le proposent : le logement, la mobilité ou l'eau¹⁴, et à permettre l'accès égalitaire à une alimentation reconnectée aux conditions de sa production. Cette proposition est basée sur les principes fondateurs de la Sécurité sociale telle que mise en place en 1945 en France : l'unicité (une seule caisse regroupait l'ensemble des risques couverts) ; l'universalité de l'accès aux soins ; la démocratie dans la gestion des caisses ; la solidarité : chacun.e cotisant selon ses moyens et recevant selon ses besoins. Le projet de Sécurité sociale de l'alimentation propose de sanctuariser un budget pour l'alimentation de 150 euros par mois¹⁵. Le versement d'une somme d'argent mensuelle à chaque habitant.e et d'un salaire à vie aux professionnel.le.s de l'alimentation et de l'agriculture, permettrait aux paysan.ne.s d'augmenter leur niveau de vie et aux ménages les plus précaires d'avoir un bien meilleur accès à une alimentation choisie et de qualité. Tout comme pour la Sécurité sociale de la santé, des cotisations sociales (assises sur la valeur ajoutée de toutes les entreprises) permettront de financer ce budget et le fonctionnement de caisses locales de conventionnement. La gestion participative et citoyenne du système permet de retrouver la puissance d'agir des acteur.rice.s du système alimentaire qui pourront « *façonner démocratiquement les normes et interactions régissant les échanges au sein du système alimentaire sur leur territoire* »¹⁶. Chacune de ces caisses aura pour mission, à l'échelle de son territoire, de gérer le conventionnement des professionnel.le.s de l'agriculture qui parviennent à répondre à un cahier des charges respectant un cadre national et des règles fixées à l'échelon local. Ainsi, la



Abderrahmane Guermi



Abderrahmane Guermitt

seconde mission des caisses, gérées par les citoyens, sera l'organisation d'un processus démocratique inclusif pour définir les modalités de conventionnement, qui obligerait à une production alimentaire conforme aux attentes des citoyens, saine et nutritive¹⁷. D'autres décisions devront néanmoins se faire dans un cadre national pour les enjeux globaux (changement climatique, respect de la souveraineté alimentaire de tous les pays, socialisation du profit dans les filières conventionnées, etc.).

L'extension de la Sécurité sociale à l'alimentation permettrait, dans une certaine mesure, de sortir ce secteur d'un fonctionnement marchand et de « contribuer à modifier profondément le mode de production alimentaire actuel et éliminer les atteintes qu'il porte à notre environnement »¹⁸.

Une idée à débattre et à approfondir

Cette proposition doit bien sûr s'accompagner de réflexions plus vastes, mais aussi faire l'objet d'adaptations au contexte belge. Dans une étude pour *Etopia*, Julien Vastenaekels a calculé que le montant nécessaire pour financer cette nouvelle « branche » de la Sécurité sociale est de l'ordre de 20,5 milliards d'euros annuels (contre 104 milliards d'euros pour l'ensemble de la Sécurité sociale belge en 2017). La manière de financer ce dispositif est cruciale et intrinsèquement politique puisqu'elle détermine « la capacité du dispositif à redistribuer la richesse et atteindre ses objectifs de lutte contre les inégalités sociales »¹⁹. Pour le financer, une cotisation spécifique (sur la valeur ajoutée) comme proposée par ISF-Agrista ou une contribution des revenus de capitaux (peu taxés en Belgique) pourrait être imaginée²⁰.

Au-delà de la question du financement, se pose la question de la manière de mener cette transition vers une Sécurité sociale fonctionnelle. La mise en œuvre d'un tel dispositif implique de pouvoir disposer de surfaces agricoles permettant le déploiement à grande échelle d'une agriculture durable. Ce qui est encore loin d'être le cas en Belgique où seuls 5,8% des surfaces sont consacrées à l'agriculture biologique. D'autres questions se posent également, liées aux habitudes de consommation, à la sensibilisation des populations, mais aussi au caractère potentiellement élitiste ou inégalitaire malgré elles de ces nouvelles structures.

Comme tout changement, la mise en œuvre d'un tel projet doit, comme le dit Emmanuel Marie de la *Confédération Paysanne*, obligatoirement s'appuyer sur un vaste mouvement social qui sortirait des luttes défensives et sur une large coalition d'acteurs capables de faire passer la mesure. Cependant, cette réflexion est, selon les mots de l'agriculteur, un « phare, un vrai objectif d'autant plus crédible qu'on est sur de l'existant »²¹ et la période est propice à l'écriture et à la réflexion sur le monde d'après et la production d'utopies. ●

1. Voir le Portail de la Sécurité sociale : www.socialsecurity.be
2. Yuna CHIFFOLEAU et Claire LAMINE, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *Pour*, GREP ?, 2016/4, n°232, pp.225-232 (en ligne) www.cairn.info/revue-pour-2016-4-page-225.htm
3. Corentin HECQUET, Sébastien GILLOTIN et Arnaud DEFLORENNE, *Anticiper une crise alimentaire. Résilience et souveraineté alimentaire. Document de travail diffusé par le Réseau Souveraineté Alimentaire*, juin 2020.
4. Olivier DE SCHUTTER, *Le droit à une alimentation adéquate : les liens entre agriculture, alimentation et santé, Rapport présenté à la 19^e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU*, 2012 (en ligne) www.srfood.org/fr/rapports-officiels.
5. Voir le site de la FAO : www.fao.org/hunger/fr/
6. Thierry KESTELOOT, Suzy SERNEELS et François GRENADE, « Lutte contre la faim : retour à la case départ » (Carte blanche), *Le Vif*, 15 juillet 2020 (en ligne) www.levif.be/actualite/international/lutte-contre-la-faim-retour-a-la-case-depart-carte-blanche/article-opinion-1311113.html
7. Anthony FARDET et Edmond ROCK, « Les aliments « ultratransformés » sont aussi très mauvais pour la planète », *The Conversation*, 23 juin 2020 (en ligne) <https://theconversation.com/les-aliments-ultratransformes-sont-aussi-tres-mauvais-pour-la-planete-140869>
8. On estime que le coût des maladies liées à l'obésité et au surpoids est comparable à celui de l'alcool et du tabac.
9. Voir les actes du Séminaire « Démocratie alimentaire. Quel périmètre d'un droit à l'alimentation durable ? », Montpellier, novembre 2017, mars et mai 2018 (en ligne) www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on
10. Pour une Sécurité sociale de l'alimentation : Séminaire « Démocratie alimentaire. op.cit.
11. Séminaire « Démocratie alimentaire », op.cit.
12. Voir le site du Réseau Salarial : www.reseau-salarial.info/
13. Alice BOUVIALA, « Étendre la Sécurité sociale à l'alimentation : pourquoi pas ? », 13/05/2020 (en ligne) <https://souscloche.info/2020/05/13/etendre-la-securite-sociale-a-l'alimentation-pourquoi-pas/>
14. Voir à ce propos différents articles du dossier « La gratuité : révolutionnaire ? », *Gresea Échos*, n°102, juin 2020, ainsi que l'article de Romain Gelin dans ce numéro de *L'Esperluette*.
15. « Les 150 euros ne couvrent pas l'intégralité des dépenses alimentaires de l'ensemble des habitants, mais représentent un budget supérieur au budget moyen des personnes en situation de précarité, permettant d'envisager une meilleure alimentation pour celles-ci, tout en leur laissant la liberté de se procurer des aliments non conventionnés ». (Voir la proposition complète d'Ingénieurs Sans Frontières : www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf)
16. Julien VASTENAEKELS, « Vers une sécurité sociale pour l'alimentation durable ? », *Etopia*, 24 mars 2020 (en ligne) <https://etopia.be/vers-une-securite-sociale-pour-l'alimentation-durable/> (consulté le 15 juillet 2020).
17. www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf
18. « Créons une Sécurité sociale de l'alimentation pour enrayer la faim » (Tribune), *Reporterre*, 18 mai 2020 (en ligne) <https://reporterre.net/Creons-une-securite-sociale-de-l-alimentation-pour-enrayer-la-faim>
19. Julien VASTENAEKELS, op. cit.
20. www.isf-france.org/sites/default/files/2020.05.10_pour_une_securite_sociale_de_l'alimentation.pdf
21. Alice BOUVIALA, *Étendre la Sécurité sociale à l'alimentation op. cit.*